

Avis voté en plénière du 25 avril 2018

L'emploi des seniors

Déclaration du groupe UNAF

Faut-il se préoccuper de l'emploi des seniors ?

A l'évidence, oui, quand on regarde l'évolution des politiques publiques, avec l'augmentation du nombre d'annuités pour obtenir une pension à taux plein, ainsi que le report progressif de l'âge de départ à la retraite. L'économie et la démographie française sont donc deux axes clés de ces évolutions.

A l'évidence oui, quand les statistiques démontrent qu'ils paient un plus lourd tribut en terme de chômage de longue durée et de difficultés pour la reprise d'activité. Alors même qu'à cette période de la vie professionnelle se superposent très souvent une charge accrue dans la vie familiale par les études des enfants devenus grands ou leur soutien pendant la recherche d'emploi et le début de leur vie active, auxquels s'ajoute l'aide croissante aux parents vieillissants.

En face des phénomènes de discrimination liés à l'âge ou à l'état de santé et constatant, entre autre, le désinvestissement progressif en terme de formation, cet avis produit 17 préconisations. Celles-ci sont regroupées dans 3 thématiques qui sont autant de points de repères pour les négociateurs et les décideurs, publics ou privés :

- la non-discrimination à l'égard des seniors,
- le maintien des seniors dans l'emploi,
- l'accompagnement des transitions professionnelles.

De ces intéressantes propositions, trois ont plus particulièrement retenues notre attention :

- la promotion d'une culture de la formation tout au long de la vie, car la formation reste un facteur clé pour l'emploi ainsi que pour l'épanouissement personnel,
- l'expérimentation d'un mécénat de compétences dans les territoires, en faveur des TPE et PME dont nous connaissons le dynamisme et les potentialités pour l'emploi,
- la négociation d'accords d'aménagement de fin de carrière, encourageant le tutorat et la transmission des savoirs, ainsi qu'une meilleure prise en compte des femmes seniors aux parcours plus discontinus, souvent pour raison familiale, car la question de la transmission des savoirs peut revêtir jusqu'à un caractère stratégique pour l'entreprise.

Dans cet avis équilibré, soucieux de réalisme et de proximité, nous avons également apprécié que la situation des plus fragiles d'entre nous, les personnes en situation de handicap ou en invalidité, trop souvent oubliées, ait été également prise en compte.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.